discours porte sur d'autres mesures qui seront vraisemblablement présentées et étudiées comme étant des plus importantes de la présente session.

En ce qui concerne la question de la défense, je suis heureux de constater que mon honorable ami le chef de l'opposition paraît, à un certain degré du moins, approuver la politique ministérielle exposée dans le discours du trône. Sans vouloir lui attribuer des propos qui l'engageraient de quelque manière que ce soit, je crois pouvoir dire qu'en somme il a accueilli cette partie du discours avec une certaine mesure d'approbation, se réservant sans doute le droit, au fur et à mesure du dépôt de projets de loi, d'exprimer son avis quant à leur suffisance ou insuffisance à ses yeux et aux yeux de son parti.

Je tiens à dire dès à présent au chef de l'opposition combien j'apprécie l'attitude qu'il a prise lors de la grave crise de septembre dernier. Il a gardé le silence afin de ne pas embarrasser le Gouvernement à un moment fort critique. Il est vrai qu'à cette époque il n'était ni député, ni chef de l'opposition, car il ne pouvait devenir chef de l'opposition avant son entrée à la Chambre. Mais il était chef de son parti, et je sais qu'il a été critiqué à plusieurs reprises pour n'avoir pas reproché au Gouvernement son silence sur la question de ce qu'il entendait faire en cas de participation du Canada dans une guerre européenne. Mon honorable ami m'a paru faire montre, à cette occasion, non seulement de bon jugement, mais aussi d'un patriotisme éclairé. Il a été assez longtemps membre d'un gouvernement pour savoir quelque chose des responsabilités qui incombent à un ministère se trouvant en face de vastes problèmes intéressant les destinées de nations et surtout pouvant conduire à la guerre. S'il est des députés qui estiment que le Gouvernement a mal fait l'automne dernier en s'en tenant à une attitude ferme, prudente et réfléchie quand la situation européenne était des plus critiques; s'il en est qui pensent que le Gouvernement aurait dû agir autrement, je tiens à dire que le Gouvernement leur ménagera l'occasion voulue pour débattre cette question en temps et lieu au cours de la présente session. Aujourd'hui comme alors, je crois que le service le plus signalé que ce pays ou tout autre pays puisse rendre en ce moment particulièrement difficile, c'est de se préparer, dans tout ce qu'il entreprend, à agir dans l'union et la cordialité; et l'administration, connaissant la situation critique qui régnait l'automne dernier, a jugé qu'il lui incombait de ne prononcer si possible aucune parole irréfléchie ou de ne formuler aucune opinion prématurée

de nature à susciter la moindre désunion ou de faire naître le moindre doute dans l'esprit des Canadiens. J'estime que les résultats ont plus que pleinement justifié cette attitude de notre part.

Plusieurs adhérents du parti de l'honorable député ont critiqué vivement l'administration. Ils semblaient d'avis que nous aurions dû déclarer que le Canada était prêt à entrer dans une guerre européenne dès l'ouverture des hostilités, et le déclarer avant même de savoir le moindrement comment la question se présenterait en cas de guerre ou si la Grande-Bretagne risquait ou non d'y être entraînée. Aussi bien le dire à présent, au début de cette session, puisque ce sera l'attitude constante du Gouvernement, avant que ce pays n'entre en guerre le Parlement sera consulté.

Je lisais l'autre jour un livre très intéressant paru récemment, un ouvrage rempli de renseignements politiques et personnels des plus précieux et dû à la plume d'un ancien membre de la Chambre bien connu, et, je suis heureux de le dire, d'un ancien collègue dans l'une des administrations libérales. Il s'agit d'un ouvrage de souvenirs politiques et personnels par l'honorable E. M. Macdonald, et l'ouvrage est de publication récente. Ce livre renferme une multitude de données historiques précieuses sur les programmes des divers partis qui se sont succédé au pouvoir. En lisant l'ouvrage de M. Macdonald, je suis arrivé à un exposé de l'attitude des libéraux au sujet de la participation du Canada dans des conflits qui peuvent éclater dans d'autres parties du monde et de l'attitude prise par le très honorable sir Wilfrid Laurier il y a au moins trente ans. Je tiens à en donner lecture ce soir parce que, au moment où il fut formulé, il exprimait bien l'attitude des libéraux au sujet de la guerre et des rapports entre ce pays et les autres pays en temps de guerre. Cet exposé de l'attitude libérale fut accepté à l'époque; c'est un exposé qui fait connaître l'attitude libérale qui a toujours prévalu depuis, et je tiens à le citer comme l'exposé de l'attitude libérale d'aujourd'hui et celle qui continuera à prévaloir tant que durera la présente administration libérale.

A la page 331 de son ouvrage, faisant allusion au débat qui eut lieu à la Chambre des communes en 1910, au sujet de la loi du service naval, l'auteur cite les paroles suivantes de sir Wilfrid Laurier, prononcées au cours de ce débat:

Je suis Canadien d'abord et jusqu'au bout, et je ne cesse un seul instant de l'être. Je suis sujet britannique par naissance, par tradition, par conviction, par la conviction que les institutions britanniques ont apporté à ma terre natale une sécurité et une liberté qu'aucun autre régime n'aurait pu lui procurer.

[Le très hon. Mackenzie King.]